



Province de Québec  
MRC des Pays-d'en-Haut  
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU RÈGLEMENT 2026-01

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 15 JANVIER 2026

Prenez avis qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-des-Seize-Îles se tiendra **le jeudi 15 janvier 2026 à 18 h**, et que ladite séance **se tiendra à la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles.**

Un avis public est donné pour informer de l'adoption du règlement 2026-01 portant sur le taux de taxation.

Le règlement portant sur le taux de taxation sera déposé le jeudi 15 janvier 2026, à 18 h, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal. Lors de cette séance, les délibérations et les questions porteront exclusivement sur ce règlement numéro 2026-01.

Le public pourra, à tout moment, avant la séance, transmettre des questions par écrit aux membres du conseil à l'adresse courriel suivante : [directeur@lac-des-seize-iles.com](mailto:directeur@lac-des-seize-iles.com).

Donné à Lac-des-Seize-Îles, le 11 décembre 2025.

Patrick Paradis  
Le Directeur général et greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Patrick Paradis, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2025.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2025.

Patrick Paradis  
Directeur général et greffier-trésorier